



www.mairie-came.fr

Lou Couralin

Lou Couralin numéro 50 - Janvier 2017



Édito

C'est en couleur que le conseil municipal et moi-même souhaitons démarrer cette année 2017. Une année colorée comme ce Couralin nouvelle version qui vous sera désormais proposé. Ce bulletin municipal, qui a relayé l'ancien "journal de Came" fêtera ses dix ans l'an prochain et en est déjà à son cinquantième numéro.

Je remercie la commission culturelle pour le travail effectué depuis plus d'an pour faire évoluer notre journal.

Cette nouvelle année aura les couleurs bleues, blancs, rouges avec deux élections primordiales pour l'avenir de notre pays et de notre commune : les présidentielles au mois de mai et les législatives au mois de juin. Souhaitons que cette nouvelle année ne soit pas une année noire, que le terrorisme ayant frappé notre pays, ne sévisse pas à nouveau. Qu'elle soit placée sous le signe de la solidarité, de la santé, du travail et de petits bonheurs au quotidien.

Sur notre commune, l'église reprendra son lustre d'antan grâce aux travaux de ravalement prévus ce début d'année, tandis que l'école sera dotée d'une extension rouge et blanche.

Enfin, je remercie tous ceux qui œuvrent dans nos associations, apportant ainsi les éclats de la fête. Ces animations illuminent de milles couleurs notre village tout au long de l'année. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social, culturel, sportif entre toutes les générations.

Nous vous invitons, tous, habitants de Came à venir célébrer cette nouvelle année lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le Samedi 21 Janvier à 11h00 à la salle Georges Bourdalès.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Bernard MONTERO



Rédaction

La commission culturelle

Impression

Imprimerie Iriart - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75
loucouralin@orange.fr

du Côté du Conseil Municipal

Points à retenir du conseil du 4 octobre 2016

Nous vous rappelons que l'intégralité du PV est disponible sur www.mairie-came.fr

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, LAFITTE, MARQUINE, PETRISSANS, KARST, COYOS ;
Excusés : M. ESPEL et M. LAPOUBLE
Pouvoir : M. LAPOUBLE à Mme SERRES-COUSINE, M. ESPEL à M. COYOS

Récompenses de la mairie

Notre maire souhaite pouvoir distinguer les camots méritants de l'année au cours de la cérémonie annuelle des vœux. Plusieurs propositions ont été soumises au conseil municipal par la commission culturelle. Le conseil municipal a porté son choix sur la fabrication de médailles avec le blason de Came.



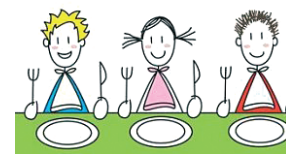
Contrats territoriaux

Dans le cadre des contrats territoriaux signés avec le département, notre commune a reçu deux aides pour ses chantiers en cours.
99.821€ pour l'agrandissement du groupe scolaire
et 27.500 € pour les travaux de l'église.



Tarif cantine 2016 / 2017

Le conseil municipal a fixé le tarif par repas à 4,16€ pour les non camots (coût réel du repas) et à 3,00€ pour les camots (la mairie prenant en charge 1,16€ par repas)



Transfert Compétence Urbanisme

La nouvelle EPCI Pays Basque ne reprend pas pour le moment la compétence urbanisme des villes. A ce titre notre commune ne disposant pas de son propre service, la DDTM jusqu'à présent assurait le travail de vérification des documents d'urbanisme gratuitement. Ce service s'arrêtant rapidement nous devons trouver une solution pour l'instruction des nouveaux permis de construire. Il faut aussi se couvrir contre les risques de contestation en cas de refus par un service juridique. Pour toutes ses raisons le conseil municipal a choisi de faire appel aux services de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) pour un coût entre 130 et 190 € en fonction des actes.

Ce contrat sera signé jusqu'en juillet 2018 pour pouvoir revenir avec l'EPCI Pays Basque si d'aventure un service urbanisme était mis en place durant cette période.

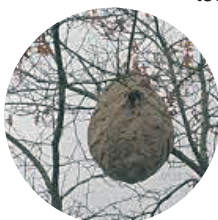


Lutte contre les frelons asiatiques

Le fléau que représente les frelons asiatiques doit être combattu par tous. Le recours à une entreprise spécialisée est indispensable afin d'éviter tout risque de blessure. Ce recours a parfois un coût élevé. Pour aider nos concitoyens dans leur lutte,

le conseil municipal va accorder une aide financière à hauteur de 50% des frais engagés dans la limite de 60 €.

Pour bénéficier de cette aide les personnes concernées doivent se rendre à la mairie avec une facture d'un professionnel acquittée.



Points à retenir du conseil du 8 novembre 2016

Nous vous rappelons que l'intégralité du PV est disponible sur www.mairie-came.fr

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, SERRES-COUSINE, ARETTE-HOURQUET, MARQUINE, BOISSELIER, COYOS, ESPEL.
Excusés : M. PETRISSANS, LAPOUBLE et Mme KARST.
Pouvoir : M. LAPOUBLE à Mme SERRES-COUSINE.

Modification Statuts Communautés de Communes Aménagement numérique

Le 26 septembre 2016, la Communauté de Communes du Pays de Bidache a décidé de se doter de la compétence « Aménagement numérique du territoire ». Cette décision nous contraint à transférer cette compétence à la communauté de communes. Cette évolution permet de lancer le projet du département qui va amener l'augmentation d'ici 2022 du débit internet de notre commune.

Projet église et groupe scolaire

Les marchés concernant la rénovation et l'église et l'extension du groupe scolaire seront signés le 14 décembre 2016. Les travaux de l'église estimés à 124 000 €, ne s'élèveront finalement qu'à 97 511.09 €. Ceux du groupe scolaire prévu à hauteur de 281 000 € ont un réel de 256 604.08€



Modification Statuts Communautés de Communes Transfert piscine

L'intégralité de la compétence : « fonctionnement et investissement » de la piscine de Bidache est transférée à la communauté de communes. En effet avec la création de l'EPCI Pays Basque, celle-ci reprend les compétences existantes des communautés de communes. Par ce transfert est garanti la pérennité de cette installation dont le coût aurait été trop important pour la seule commune de Bidache.



Tarif garderie

Au dernier conseil municipal, la commune a décidé d'embaucher une personne supplémentaire de 7h30 à 8h30 afin d'assurer la garderie de l'école publique. Ceci représente un coût de 234.97 € brut par mois. Pour ne pas pénaliser les parents qui pourraient être surpris par un changement de tarification en milieu d'année le conseil décide de ne pas répercuter cette hausse pour l'année scolaire 2016/2017. Une réflexion aura lieu pour un nouveau tarif de garderie notamment le matin pour la rentrée 2017/2018..



Signalétique

M. le Maire signale que le Conseil Départemental accorde une subvention de 1000€ pour le projet signalétique.

Informations communales

■ TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

En raison des travaux de restauration de l'église, et en accord avec l'abbé Etchenique, celle ci sera fermée entre le 16 Janvier et le 31 Mars, pour des raisons de sécurité. Nous vous remercions de votre compréhension.

RECENSEMENT MILITAIRE 1ère PÉRIODE 2017

Les jeunes nés en janvier, février, mars 2001 doivent venir se faire recenser à la mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Cette année vous allez être recensé (e).

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur soit Christiane BOQUET soit Audrey PARABIS.

Elles auront une carte officielle et seront tenues au secret professionnel.

Merci de leurs réserver le meilleur accueil.

Du nouveau cette année !! Pour ceux qui le désirent, vous pourrez effectuer la démarche par internet.

Pour cela les agents recenseurs vous remettront des codes personnels.

■ DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations désireuses de déposer un dossier de demande subvention pour l'année 2017 sont priées de bien vouloir le retirer directement auprès du secrétariat de mairie avant le 1er Février, ou d'en faire la demande directement par courriel à l'adresse suivante : loucouralin@orange.fr

Radars pédagogiques

Des radars pédagogiques... en chiffres

Vous les avez sans doute remarqués, et peut-être vous ont-ils fait lever le pied. Deux radars pédagogiques ont été installés sur la RD 936 afin de faire ralentir la circulation au carrefour menant vers le bourg.

Suites à plusieurs discussions notamment lors des réunions publiques, le conseil municipal a sollicité les services du Conseil Départemental en 2015, afin de demander une étude de faisabilité.

Une analyse de la vitesse a été effectuée sur ce tronçon entre les Jeudi 20 Août 2015 à minuit, et le Mercredi 26 Août suivant à 23h00.

Il est passé sur cette semaine 13268 véhicules (sont comptabilisés les voitures, camions et engins agricoles), soit en moyenne 1895 par jour et 79 par heure. Si la vitesse moyenne enregistrée tous véhicules confondus est de 52 km/h, il a cependant été relevé 8889 excès de vitesse (au delà de 50 km/h), soit plus de la moitié des véhicules ! Si pour 5000 d'entre eux, la vitesse n'excédait pas les 60 km/h, il y en a eu 3000 entre 60 et 70 km/h, 580 entre 70 et 80 km/h, 66 entre 80 et 90 km/h, et enfin 8 entre 90 et 100 km/h. Pour ces derniers, au delà de la forte amende et du retrait du permis de conduire, la distance de freinage est augmentée d'au moins 40 mètres en cas d'obstacle soudain, par rapport à un conducteur roulant à 50km/h.

L'installation de ces radars est une première étape. Une réflexion est en cours au sein du Conseil Municipal, afin de sécuriser un autre axe sensible de notre village, la D48 depuis l'école Notre Dame, jusqu'au stade.



Inauguration cantine

Les élèves de l'école primaire de Came n'auront plus à se déplacer pour leur déjeuner. Bernard Montéro, maire, et le conseil municipal de Came ont inauguré, ce samedi 5 novembre 2016, le nouvel espace de restauration en présence de Jean Jacques Lassere, Président du Conseil Général, M. Vepierre, secrétaire général de la sous préfecture, Maïder Béhotéguy, Présidente de la Communauté des Communes, ainsi que des maires du pays de Bidache.

Le projet a demandé deux ans et demi de démarches pour aboutir à sa réalisation. Dans les discours, Bernard Montéro a souligné la volonté des territoires ruraux pour subvenir au confort et bien-être des écoliers, du personnel de la cantine, et a noté le sens de la reconnaissance des anciens, présents en nombre.

Jean Jacques Lasserre a retenu le partenariat exemplaire du département et de l'État quand il s'agit d'agir pour le service de la population et a salué la qualité du travail réalisé.

L'école de Came reçoit près de 100 élèves dont 80 fréquentent la cantine.



Essor basque

Le 5 février, la 42ème édition de l'essor Basque s'élancera une nouvelle fois de Came. A cette occasion une randonnée cycliste ouverte à tout le monde est organisée le matin de l'épreuve deux départ seront donnés à 8h30 et 9h15.

La course élite s'élancera à 14h00 et vers 14h15 sprint intermédiaire au bourg.

- Animations pour les enfants l'après midi

- Restauration et buvette sur place.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses sur et au bord des routes !



Réunion publique

Un franc succès pour cette troisième édition de la réunion publique du conseil municipal de Came. Sous la houlette de Bernard Montero notre Maire, un bilan de l'année passée et des actions en préparation a été fait. Christian Coyos a relaté beaucoup de positif pour cette première édition du marché des saveurs. Cette animation va donc perdurer dans le temps. Il a aussi rappelé qu'une nouvelle étape de l'essor Basque aura lieu le 5 février 2017 sur notre commune. Denis Petrisans nous a présenté les travaux de la commission signalétique ainsi que les visuels des panneaux définitifs retenus. La pose est annoncée pour le premier semestre 2017. Vincent Pommies s'appuyant sur des plans en 3D, nous a dévoilé le projet d'agrandissement de l'école publique. Nos enfants devraient pouvoir en profiter dès la rentrée prochaine.

Dans la rubrique travaux 2017 nous avons également pu voir l'ensemble de l'aménagement de l'église par notre Maire, ainsi que les différentes actions de la commission voirie par Christophe Duhalde. La présentation d'un plan du département pour l'internet nous a été présenté par Mathieu Boisselier, avec l'espoir d'avoir enfin un débit acceptable à horizon 2022. Enfin, Simone Berlan, avec des mots simples, pour un sujet complexe, a fait un état des lieux précisant les avancées et les enjeux de l'EPCI Pays Basque. L'assistance a pu poser toutes les questions afin de bien comprendre chaque dossier et a noté la qualité de la présentation projetée par la commission culturelle.

Enfin, la soirée s'est conclue comme toujours autour du verre de l'amitié.



Chemins d'école... Chemins d'enfance

L'enfance, c'est un chagrin, c'est un bouquet c'est des épines aussi - Léo FERRÉ



Photographie :
École du bosq
Garçons
1937-1938

Au siècle dernier il y eut trois écoles à Came :

l'école publique située au cœur du village à quelques pas de la mairie que l'on appelait communément l'école d'en bas (sans sous-entendu péjoratif).

Il y avait l'école privée catholique que l'on qualifiait « d'école d'en haut », école dite libre. La troisième école s'appelait l'école du Boscq tout simplement parce que le quartier attenant était fort boisé à l'époque. Cette dernière a fermé il y a déjà un certain temps.

Les petits Camots que nous étions, avons donc appris à lire, à écrire et à compter dans ces trois établissements. A l'époque les enfants ne se mélangeaient pas trop sauf au catéchisme où tout le monde se retrouvait pour écouter monsieur le curé.

Chaussés souvent de galoches, sur nos vélos hors de mode, nous prenions les chemins caillouteux menant à l'école sans craindre de se faire écraser car les voitures étaient rares et nous croisions souvent le boulanger Casimir dans sa carriole tirée par un cheval fort alerte.

Nous n'oublierons pas les savoureux croissants de son épouse qui nous calaient l'estomac pour la journée à la sortie de l'office dominical. Parfois il nous arrivait de recevoir des taloches et autres brimades que nous subissions avec résignation : beaucoup d'entre nous ne gardent pas un souvenir impérissable d'une certaine maîtresse de l'école d'en haut qui maniait la baguette avec une démoniaque dextérité.

Nos parents se seraient bien gardés d'intervenir malgré les larmes et les plaies au fond de l'âme de pauvres enfants qui s'évertuaient à prononcer au mieux la langue française, tâche fort difficile pour ceux qui n'entendaient que le gascon à la maison. Les grands gaillards quittaient l'école à 14 ans après le certificat d'étude. La mixité n'étant pas encore au goût du jour, quelques courageux énergumènes aimaient bien faire un grand détour par l'école d'en haut afin de jeter un coup d'œil intéressé

sur les jolies filles de l'école libre qui n'osaient pas défier le regard inquisiteur de la maîtresse.

Certaines réussissaient quand même à orienter leur regard vers les jeunes adolescents. Quelques émois visuels se sont concrétisés par des mariages un peu plus tard !

Attention aussi aux cinq cents lignes qui pouvaient tomber sur le revers du tablier lorsqu'un message était intercepté par la maîtresse de l'école d'en bas !

Il y avait fort à faire dans les fermes : garder les vaches, nourrir les poules, couper des chardons pour les lapins, engraisser le cochon, ramasser les haricots, aider pour les foin, dépouiller le maïs, donc les devoirs scolaires passaient souvent au second plan.

Nous nous arrêtons au bord des mares pour taquiner les grenouilles et prenions plaisir à jeter quelques copains dans l'eau et cela se terminait par quelques coups de pieds voire quelques coups de poings.

Quand la neige s'invitait dans le paysage d'hiver, c'était merveilleux même si l'infâme poêle à bois de la classe nous enfumait et nous faisait pleurer. Les batailles de boules de neige nous ravissaient : quelle tristesse de voir fondre la neige au fil des heures et le bonhomme de neige se dégingluer avec son vieux chapeau de paille !

A l'école, les filles étaient interdites de pantalons qu'elles déposaient dans la remise du sabotier : elles arrivaient, les jambes nues violacées par le froid pour ne pas contrarier la maîtresse qui n'aurait jamais accepté l'outrage d'une fille en pantalon.

Le temps a passé, nos chemins de vie ont parfois bifurqué vers des lieux et des destinations lointaines, mais il reste en nous des racines qui aiment bien plonger dans ces souvenirs d'enfance avec une certaine nostalgie en pensant aux êtres chers qui ont veillé sur nous et qui sont la mémoire de notre village.

Daniel LABEYRIE

Merci encore à Gilbert LATAILLADE qui m'a rafraîchi la mémoire contribuant ainsi à la composition de ce texte.

École Notre-Dame

Sensibiliser au développement durable...

Suite à l'exposition de qualité « Parcours de l'énergie », proposée par Mlle Lamoureux (du Syndicat D'Energie des Pyrénées Atlantiques de Lahonce), à nos élèves de CE2, CM1, CM2... Itziar, Anaël, Louis, Marie et Roxanne, CM2 très concernés par l'énergie de demain, ont résumé cette intervention ainsi :



« Il existe deux sortes d'énergies :

- Les énergies fossiles qui se trouvent dans la terre, très polluantes, et qui vont bientôt disparaître : le charbon en 2230, le pétrole en 2070, et le gaz en 2120.

- Les énergies renouvelables : eau (barrage hydroélectrique), soleil (panneaux solaires), vent (éoliennes).

Selon la COP 21, il faudrait arriver à 50% d'énergie renouvelable d'ici 2020, alors comme nous l'avons fait pour les 2 degrés, mobilisons-nous tous ensemble et à nous de changer les habitudes : en veillant aux lumières, en réduisant le chauffage, en trouvant les bons gestes ! »

Croupionade

Vous avez encore été nombreux à avoir répondu présent lors de notre loto organisé en novembre dernier. Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer une partie des frais et sorties scolaires de nos enfants. Merci à nos fidèles joueurs !

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que cette année, la Croupionade aura lieu à la salle des fêtes de Came le **dimanche 26 mars 2017**. Nous espérons vous y voir nombreux et comptons sur votre fidélité !

Noël à l'école Notre-Dame

Jeudi 15 décembre, après la célébration traditionnelle de Noël, préparée par les enfants, sous les yeux souvent admiratifs de leurs parents ...et de leurs enseignantes ! tous ont eu la divine surprise de voir arriver, à cheval cette année, pendant le goûter, le Père Noël en personne !

Des étoiles plein les yeux... les plus petits lui ont remis, émus, leurs dessins et leur liste de cadeaux... En espérant qu'il en fera bon usage !

Un tour sur la piste aux étoiles

A peine rentrés de Vendée, voilà tous les élèves repartis pour un après-midi féérique au Festival des artistes de Cirque de Saint Paul lès Dax.

Acrobaties réalisées par des gymnastes de renommée internationale, voltige à cheval, jongleurs..., tous se sont succédés devant des yeux ébahis, car il s'agissait pour certains d'une toute première fois.

Et comme souvent..., c'est un clown... le fameux clown Elastic, qui a remporté tous les suffrages, en particulier ceux des plus petits.

VENDEE GLOBE 2016 du 2 au 6 Novembre

Et voici un petit compte rendu de notre classe découverte au jour le jour...

1er jour :

Nous sommes allés à la Maison des marais poitevins. Nous avons appris la vie des anguilles, leur situation géographique : elles font 4000 km pour se reproduire ! L'après-midi nous avons fait une balade en barque. Il y avait un paysage magnifique. Le batelier nous a montré qu'en battant le fond de l'eau, les lentilles donnaient du gaz en se dégradant : nous avons ainsi vu du feu ...sur l'eau !

2ème jour :

Après une visite chez un ostréiculteur, nous avons découvert l'élevage de l'huître, fait un jeu sur les prédateurs.

L'après-midi, nous avons vu les bateaux de nos skippers sur le port des Sables d'Olonne. Génial !

3ème jour :

Direction l'île d'Yeu en ferry! Nous avons récupéré des vélos pour faire un rallye découverte de l'île avec une chasse au trésor, des énigmes, pour arriver à un coffre rempli de bonbons et de cartes postales.

Le lendemain matin nous sommes allés sur la plage pour le départ des skippers. Nous avons trouvé cela magique !

Les élèves de CM2



École Publique

LOTO BINGO

du Samedi 14 Janvier 2017

L'APE de l'Ecole Publique organise un **LOTO BINGO** le **samedi 14 Janvier 2017** à 20H30 à la Salle des Fêtes, avec de nombreux lots à gagner : bon d'achats d'une valeur de 100€ et 300€, TV 81cm, enceintes Bluetooth, entrées Puy du Fou, Forfait Code, canards gras, chevreuils, ventrèches... Dès 19h, dans la salle chauffée pour l'occasion, nous proposerons sandwiches chauds, crêpes et merveilles. Nous tiendrons également une buvette.

Nous vous y attendons nombreux !

Bonne chance à tous !

Du personnel en plus dans l'école

Depuis le 3 novembre Marine Landarabilco et Elisabeth Cailleba effectuent à l'école leur service civique.

Tous les jours elles participent aux activités pédagogiques, elles mettent en place des projets préalablement définis avec les enseignants, elles accompagnent les sorties scolaires, etc...

Leur contrat prend fin en juillet 2017 elles ont été très bien accueillies par les élèves, Elisabeth avait déjà réalisé un stage en maternelles, quant à Marine elle encadre les activités piscine à Bidache.



Des séances de cinéma pour les élèves à Salies

Traditionnellement pour récompenser le travail des élèves de ce long premier trimestre, une séance de cinéma, financée par l'APE est offerte aux enfants de l'école.

Les plus petits ont eu le plaisir de découvrir « La chouette entre veille et sommeil » les CE sont allés voir « Mimi et Lisa » un film sur la tolérance et le handicap, thème travaillé en classe, quant aux CM ils iront début janvier découvrir un film surprise. En février la compagnie théâtrale « Les 3 chardons » viendra présenter son nouveau spectacle à l'école au grand plaisir des élèves.

Carnaval

L'APE organise un carnaval le **Samedi 11 février 2017** ouvert à tous petits et grands. Il débutera par le jugement de San Pansar et suivi du défilé des enfants et parents. On terminera cette journée par un apéritif / repas suivi d'un bal.

Un superbe spectacle de Noël

Il a eu lieu le vendredi 9 décembre. Devant une salle comble, les 93 élèves de l'école ont présenté de petites chorégraphies, des chants et danses. Les plus grands ont interprété de petits sketches comiques qui ont été bien appréciés. Cette soirée se terminait par l'arrivée du Père Noël et par un apéritif dinatoire organisé par la dévouée association des parents d'élèves.

Merci à tous pour ce moment chaleureux.



Le film « L'École c'était mieux avant ? » primé au Festival Vidéo de Salies de Béarn

L'année dernière, avec notre maître et Lucca Michel nous avons réalisé un film sur la comparaison entre l'école d'aujourd'hui et celle des années 40. Plusieurs anciens de Came sont venus parler de leurs souvenirs scolaires. Nous avons appris qu'autrefois la discipline était très sévère, les élèves étaient très performants en orthographe et que le certificat d'études était un examen difficile.

Aujourd'hui bien des choses sont différentes.

Ce film vient d'obtenir le prix du public au festival de Salies de Béarn, le 30 octobre dernier parmi une sélection de 30 courts métrages.

Félicitations pour ce beau travail, le public a apprécié l'humour du film mais aussi les thèmes d'actualité abordés.

Les CM

Associations

L'Association ATM présente son 1er SALON BIEN-ÊTRE

Le weekend du 28 et 29 janvier - Place de la Mairie - 64520 CAME

ATM est un groupement de thérapeutes, artistes et médiums désirant faire connaître au plus grand nombre possible de personnes, les diverses thérapies existantes du bien-être, ainsi que d'autres spécialités et créations.

La diversité des praticiens permet de faire un choix vers son propre Bien-être et c'est également pour cette raison que des conférences ont lieu tout au long de la journée par les différents intervenants. La possibilité de les rencontrer individuellement sur leur stand est une occasion unique d'approfondir vos besoins en étant accompagné personnellement par un thérapeute, entre autres, qui mettra tout en œuvre pour vous apporter la meilleure solution à votre situation.

Aima

A partir du Samedi 4 Février, et pour prendre en compte la demande de nombreuses familles, "Le Hangar du Trocoeur" sera ouvert chaque premier Samedi du mois, de 10 heures à 17 heures (journée continue). En contrepartie, "Le Hangar du Trocoeur" sera fermé le Lundi suivant.

Batterie-fanfare Lous Hardits

Spectacle musical

La 6ème édition de notre spectacle annuel se déroulera le SAMEDI 8 AVRIL 2017. Au programme : sketches, danses, chants, bonne humeur et bien-sûr... de la musique. Pour parfaire à ce spectacle musical, nous pouvons compter sur la participation des Cantayres qui nous font le plaisir de se joindre à nous depuis plusieurs années. Bien d'autres surprises seront à l'honneur.

De plus, la réussite de ce spectacle ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles qui, s'investissent dans les répétitions des danses, sketches, costumes, sonorisations etc...

Nous les remercions de nous apporter leur aide précieuse.

Le lendemain sera également chargé avec, la traditionnelle vente de gâteaux le matin et, à l'issue de la messe, l'apéritif, suivi du tirage de la bourriche

Inscriptions danse et sketches

Si votre enfant est intéressé par une activité artistique, vous pouvez dès à présent l'inscrire :

Jean-Marc LARD : 06 07 21 08 46

Aurélié HOUYEY : 05 59 56 40 09 ou aurelie.houey@hotmail.com

André GESTAS : 06 12 53 55 23 ou andregestas@wanadoo.fr

La batterie-fanfare recrute

Pour les personnes souhaitant nous rejoindre, nous mettrons en place, courant janvier, des cours hebdomadaires. Si vous êtes intéressés ou souhaitez obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvain LESCLAUX au 06 80 38 92 93.



Meilleurs Vœux 2017 Santé, Bonheur et réussite.

Dates à retenir

14 JANVIER

LOTO ÉCOLE PUBLIQUE

Salle Georges Bourdalès

21 JANVIER

VOEUX DE LA MAIRIE

Salle Georges Bourdalès

28/29 JANVIER

SALON ATM

Salle Georges Bourdalès

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER

RECENSEMENT

DE LA POPULATION

5 FÉVRIER

ESSOR BASQUE

11 FÉVRIER

CARNAVAL - Bourg

26 MARS

CROUPIONNADE - Bourg

8 AVRIL

SPECTACLE LOUS HARDITS

Chénaout

Lou Couralin : Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr. Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr.

Lou Couralin N°51 sortira début mars. Il couvrira les mois de Janvier et Février. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **mercredi 15 février**.